

Séance de l'après-midi du 15 décembre 2009

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président  
Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET  
D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC ÉOLIEN  
DANS LA MRC DE L'ÉRABLE  
PAR ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE INC.**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 2**

---

Séance tenue le 15 décembre 2009 à 13h  
Manoir du lac William  
3180, rue Principale  
Saint-Ferdinand

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2009	
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI	
MOT DU PRÉSIDENT .....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
M. LAURENT DUBOIS .....	2
Mme ROSE-HÉLÈNE ROBIDAS .....	6
LE MANOIR D'Irlande.....	7
M. Florian Fortin	
M. PIERRE CALUORI .....	10
CORPORATION VERTE IRLANDE .....	20
M. André Thivierge	
M. Gilbert Pelletier	
ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC WILLIAM.....	24
M. Yvan Aubre	
REPRISE DE LA SÉANCE	
Mme SUZANNE CORRIVEAU .....	31
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES BOIS-FRANCS ET DE L'ÉRABLE .....	35
M. Réjean Cajolet	
GROUPE ÉOLE-PRUDENCE .....	39
M. Michel Vachon	
M. JEAN RIVARD .....	40
Mme RAYMONDE FOURNIER .....	45
MOT DE LA FIN .....	46

---

**SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2009**  
**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonjour et bienvenue à cette deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable.

10 Bienvenue également à celles et ceux qui nous suivent sur le Web.

Je suis Michel Germain et je préside cette Commission d'enquête, et je suis secondé par la commissaire Lucie Bigué.

15 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Bonjour.

20 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Cet après-midi, nous allons poursuivre les présentations des mémoires par les participants.

25 Tel que spécifié hier, le temps maximal imparti est d'une quinzaine de minutes. Bien entendu, des fois on peut faire preuve de flexibilité, mais il est important d'essayer de maintenir l'horaire, pour pouvoir finir à l'heure à la fin de l'après-midi.

Alors normalement, deux (2) minutes avant la fin, je vais vous demander de conclure.

30 Je rappelle qu'on peut avoir des mémoires volumineux; l'important, ce n'est pas d'en faire une lecture factuelle, surtout lorsqu'il y a beaucoup de chiffres, alors c'est de synthétiser les points forts du mémoire lorsqu'il est volumineux, et ainsi respecter le délai.

35 Le cas échéant, il pourrait y avoir un court échange entre vous et la Commission pour préciser certains points.

Je rappelle également qu'il est possible d'exercer un droit de rectification des faits. Les personnes qui désirent faire une telle rectification doivent s'inscrire au registre à la table d'accueil à l'arrière et s'il y a lieu, il y aura possibilité de rectifier à la fin de la séance.

40

Je rappelle bien entendu que le droit de rectification ne peut être utilisé que pour corriger les faits ou les données et non pour contester ou remettre en question une opinion exprimée par un participant.

45 Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein, je demande  
votre collaboration, pour éviter toute attitude méprisante ou toute manifestation d'approbation ou  
de désapprobation.

Également, aucun propos diffamatoire ne sera toléré au cours de l'audience. Je vous  
50 rappelle que les séances sont enregistrées.

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
LAURENT DUBOIS**

55 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Sans plus tarder, je vais inviter notre premier interlocuteur qui est monsieur Laurent  
Dubois, à s'avancer à la table des intervenants.

60 **PAR M. LAURENT DUBOIS:**

Bonjour.

65 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonjour monsieur, à vous la parole.

70 **PAR M. LAURENT DUBOIS:**

Je me présente! Laurent Dubois, je demeure à Sainte-Sophie, à l'entrée du village, avec  
vision sur le village, environ point huit kilomètre (0,8 km) de l'église. En arrière-plan, il y a les  
montagnes. Je suis en dehors du parc éolien, mais il y aura des éoliennes dans l'arrière-plan si  
le projet est réalisé.

75 Pourquoi je m'intéresse à ce projet, c'est que la relation entre énergie et qualité de vie n'a  
pas été considérée. Je n'avais pas l'intention de présenter un mémoire au BAPE, je vous l'avais  
dit d'ailleurs, monsieur le Président.

80 Mais j'ai été interpellé lors d'une des séances par un citoyen de Sainte-Sophie qui est  
venu, avec beaucoup de ténacité et d'effort, demander la protection de sa source d'eau et du  
ruisseau. Quand il a fait cette demande-là, je croyais qu'il voulait protéger également ma source,  
qu'il voulait protéger la rivière Bulstrode, la rivière Nicolet. J'ai été obligé, je me suis senti obligé  
de venir présenter un mémoire.

85

En effet, toute ma vie s'est déroulée dans un contexte où l'environnement et la vie ont été un guide et une préoccupation constante. J'ai eu la merveilleuse chance de vivre sur une ferme au début des années trente, où il était possible de vivre en contact direct avec la nature.

90 De plus, tous les ruisseaux et les rivières étaient protégés par une forte densité de végétation; on pouvait y boire l'eau, se baigner, y pêcher.

95 L'autre aspect, on avait des contacts avec les animaux, les voir naître et mourir, soit de façon naturelle ou pour l'alimentation. C'était une initiation importante à la vie et au respect de la vie.

A ce moment-là, l'énergie nécessaire au maintien et à l'entretien de la vie était produite par les humains, par les animaux et par la forêt.

100 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, avant-dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Egalement importante...")**

105 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... envers l'environnement.")**

Dû à la pollution précédente.

110 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Aussi importante...")**

115 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "... et apiculteur.")**

J'ai pu observer les effets des grands changements survenus au point de vue technique, social et économique sur l'agriculture. L'agriculture était devenue industrielle. L'environnement a été complètement modifié et le but de l'agriculture détourné.

120 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Ce que j'ai essayé...")**

125 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "... et la vie.")**

Nous sommes présentement confrontés avec un projet réalisé en 2010-2011, ce n'est pas nécessaire de mentionner qu'il n'est pas accepté par la société.

Que faire dans une telle situation? Réaliser le projet dans l'animosité sociale ou bien le réaliser sans savoir s'il est avantageux de le faire ou de le faire faire ou abandonner le projet.

125 Je voudrais mentionner deux (2) facteurs importants qui semblent avoir été oubliés dans ce projet. D'abord il y a la relation intime entre la vie et l'énergie.

130 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Tout acte humain...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1<sup>er</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... notre épanouissement.")**

135 Cette qualité sera d'autant plus grande que la quantité d'énergie utilisée pour l'avoir, pour l'obtenir, sera minime.

140 Nous savons tous qu'une utilisation plus grande du pétrole et de l'électricité, comme source énergétique en remplacement de la force physique humaine et animale, combinée au développement de la technique, a fait en sorte que nous nous retrouvons aujourd'hui avec un environnement où l'eau et l'air sont pollués, et les déchets difficilement recyclables, qui s'accumulent rapidement, où le climat se réchauffe et la nature a de plus en plus de difficulté à jouer son rôle de générateur et de recycleur de vie.

145 Sans une vie saine, où allons-nous? Plus on utilise du pétrole, plus notre inefficacité augmente. Plus nos revenus et nos heures de travail doivent augmenter. Plus notre qualité de vie diminue.

150 Je voudrais vous faire part que lorsque j'utilise mon auto, je pèse soixante-cinq kilos (65 kg), j'utilise une auto de treize cents kilos (1300 kg), soit un rapport de un (1) à vingt (20). Lorsque je dépense vingt et un dollars (21 \$) pour mon auto, il y a un dollar (1 \$) qui sert pour moi et vingt dollars (20 \$) pour l'auto. On appelle ça de l'efficacité énergétique!

155 Il me semble normal qu'il aurait fallu commencer par l'économie d'énergie avant de développer l'éolienne ou le solaire; au lieu de développer de l'énergie pour la vente et faire de l'argent.

L'autre relation, c'est entre l'économie et l'humain. Le projet nous a été présenté comme ayant une grande importance économique. Encore ici, on semble avoir oublié que l'économie est une activité faite par les humains et pour les humains.

160 La définition du Petit Larousse définit l'économie comme l'ensemble des activités d'une collectivité relative à la production et à la consommation des richesses. Cette définition s'applique-t-elle à ce projet?

165 Il y a une collectivité; cette collectivité, c'est celle de Sainte-Sophie-d'Halifax, de Saint-Pierre-Baptiste et de Saint-Ferdinand.

170 La richesse, c'est le vent local, mais cette richesse n'est pas produite pour la collectivité. Cette richesse n'est pas consommée par la collectivité. La collectivité n'a eu aucun mot à dire sur la façon dont aurait été exploitée cette richesse. La collectivité doit en subir les inconvénients.

Le projet est contrôlé de l'extérieur, de sorte qu'il est difficile, sinon impossible, pour la société d'avoir une influence sur le projet.

175 Le projet est une pure activité financière. Nous avons constaté que ceux qui favorisent le projet vont en retirer des revenus financiers, et ceux qui s'y opposent ou questionnent l'utilité de ce projet, le font parce qu'ils veulent protéger un milieu naturel et social qu'ils ont contribué à préserver et développer au cours de plusieurs années.

180 Il y a un conflit entre deux (2) options qui semblent irréconciliables, la vie ou l'argent. Que choisir?

185 Existe-t-il pour l'être humain un bien plus précieux que la vie? Ce dilemme est présentement universel.

Pour préserver la vie et en jouir, il faut aimer. Pour préserver l'argent et en jouir, il faut se battre.

Je voudrais lire une des annexes!

190

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, annexe 2, "Nous avons un exemple...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, annexe 2, dernière ligne, "... du déficit provincial.")**

195 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Une décision négative...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 4<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "... du BAPE...")**

200 Il nous est possible également, à tous ceux qui auront à prendre des décisions, et j'aurais dû ajouter à tous les citoyens, de voir si le projet est humainement acceptable.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "... non seulement...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... sa primauté.")**

205

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

210

Merci monsieur Dubois pour votre témoignage.

**PAR M. LAURENT DUBOIS:**

Merci monsieur. Bonnes Fêtes.

215 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Joyeuses Fêtes à vous aussi.

La Commission n'avait pas de question, ça fait que je vous remercie pour votre mémoire.

220

---

**ROSE-HÉLÈNE ROBIDAS**

225 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vais maintenant inviter madame Rose-Hélène Robidas à s'avancer.

Bonjour madame.

230

**PAR Mme ROSE-HÉLÈNE ROBIDAS:**

Madame la Commissaire, monsieur le Président, bonjour.

235 Je veux d'abord me présenter! Alors je suis Rose-Hélène Robidas, propriétaire du Manoir d'Irlande à Irlande. C'est un ancien presbytère anglican datant de 1837 et devenu gîte touristique.

240 Je détiens une formation universitaire, j'ai une maîtrise en administration, et j'ai une expérience de trente-cinq (35) ans en gestion humaine des édifices publics.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début, "Ce mémoire...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, "... à Thetford Mines.")**

245

Alors je cite ici quelques propos de Édith Brochu et Mathieu Toussaint dans leur mémoire déposé le 28 septembre 2009 dans le projet du Parc éolien Des Moulins, région de Thetford Mines.

250 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Les utilisateurs...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, "... pouvoir s'y fier.")**

255 Déjà le BAPE nous dit d'ailler sur Internet pour suivre les audiences, le promoteur également nous dit d'aller chercher des informations sur Internet, il serait donc normal de prendre les moyens pour nous assurer l'accès à cette technologie haute vitesse sans perturbation.



**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "La télévision numérique...")**

260 **FIN DE LA LECTURE (Page 10, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, "... au préalable?")**

On est en 2009.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 2<sup>e</sup> paragraphe, début, "Pourquoi...")**

265

**FIN DE LA LECTURE (Page 10, milieu, "... et les municipalités.")**

Le seul moyen, un peu d'argent, et pas d'autre réponse.

270

Je vous avais déjà posé la question!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, milieu, "Est-ce qu'il est dans les prérogatives...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 13, avant-dernière partie, "Pourquoi pas à Québec?")**

275

Je pense qu'on en connaît déjà les réponses.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, dernière partie, "Pourquoi pas...")**

280

**FIN DE LA LECTURE (Page 13, fin)**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame Robidas pour votre présentation.

285

---

**LE MANOIR D'IRLANDE**

290

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant inviter monsieur Florian Fortin à s'avancer.

Bonjour monsieur.

295

**PAR M. FLORIAN FORTIN:**

Madame la Commissaire, monsieur le Président, bonjour. Mon nom est Florian Fortin. Je détiens une maîtrise en administration des affaires et j'ai conduit des études de recherches

300 pour fins de doctorat sur l'évaluation de l'impact des interventions sociales et de formation dans les organisations.

Je vais représenter aujourd'hui le Manoir d'Irlande pour la présentation de ce mémoire.

305 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Considérant...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, milieu, 4<sup>e</sup> ligne, "... les parcs en Espagne.")**

J'aurais fait un lapsus ici, des châteaux en Espagne!

310

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, milieu, 4<sup>e</sup> ligne, "C'est le genre d'élément...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "... causé de problèmes...")**

315

Un point d'interrogation, c'est moi qui le mets!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1<sup>er</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "... comme je l'ai...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 3<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... il en regroupe douze (12).")**

320

Dont Saint-Pierre-Baptiste, Inverness, etc.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 4<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Ce projet...")**

325

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 4<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "... sites patrimoniaux...")**

Comme des cimetières entre autres et la chapelle Holy Trinity à Irlande.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 4<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "Il s'est effectué...")**

330

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, "... à présenter aux touristes.")**

335

En effet, les touristes qui viennent, par exemple pour se recueillir sur la tombe de leurs ancêtres dans les divers cimetières, ne viennent pas pour voir des éoliennes mais des tombes ou des pierres tombales.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Hydro-Québec...")**

340

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, dernier paragraphe, dernière ligne, "... d'une telle ligne.")**

D'une telle ligne électrique. Nous, nous ne l'avons pas acceptée, c'est ce qu'on leur répond, nous l'avons subie.

345 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Plusieurs gîtes...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 9, fin, "... recevable socialement.")**

Ni autrement.

350

Merci de votre attention.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

355 Merci monsieur Fortin pour votre présentation.

Bien entendu, vous avez exprimé votre scepticisme à l'effet que des éoliennes pouvaient attirer des touristes, mais par contre, est-ce que vous êtes véritablement d'avis que la présence d'éoliennes pourrait décourager des gens de fréquenter le chemin Gosford et la route des Artisans?

360

**PAR M. FLORIAN FORTIN:**

Bon, beaucoup des gens qui viennent voir les artisans, au moment des deux (2) fins de semaine d'automne, viennent chaque année; ils viennent ici pas seulement pour les artisans, pour voir si j'ai sculpté quelque chose de nouveau, ils viennent voir le paysage qui, lui, devrait pas avoir changé, en tout cas, d'une année à l'autre, et c'est le paysage de couleurs de la région.

365

Et toute la promotion que l'on fait depuis une dizaine d'années est toujours axée sur ce séjour dans le paysage appalachien où on peut trouver les oeuvres des artisans qui ont été inspirés en partie par ces paysages-là, et je pense, les peintures de plusieurs des peintres qui exposent à ce moment-là.

370

Alors est-ce que ces touristes seront intéressés à venir voir les éoliennes, moi, je ne crois pas, et c'est mon avis, mais moi, j'irai pas quelque part voir des éoliennes.

375

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien, je vous remercie.

380

---

385

**PIERRE CALUORI**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

390

Nous allons maintenant inviter, s'il n'est pas là, j'avais une petite note qu'il pouvait être en retard, nous allons passer au présentateur suivant, monsieur Pierre Caluori, est-ce qu'il est ici? Oui.

Bonjour monsieur.

395

**PAR M. PIERRE CALUORI:**

Bonjour monsieur. Monsieur Germain, madame Bigué, je vous remercie de me permettre de vous donner mes commentaires sur le projet actuel. Je tiens à saluer aussi vos collaborateurs.

400

Je voudrais commencer par un préambule qui serait en trois (3) points. Il y a des gens qui ont déjà dit, je l'ai entendu hier, mais je vous l'ai aussi déjà dit, que je trouve admirable le travail que vous faites. Je trouve décevant par contre que vous n'ayez pas le pouvoir d'intervenir, que ce ne soit que des recommandations.

405

Depuis des années, le BAPE a fait différentes recommandations qui étaient, selon moi, très intelligentes pour les différents gouvernements qui étaient en place; malheureusement, le pouvoir économique semble beaucoup plus fort que la raison.

410

C'était la première partie de mon préambule.

La deuxième partie de mon préambule, si vous permettez, ça l'a sorti la semaine dernière à la Commission de l'énergie du Québec, concernant la demande de hausse d'Hydro-Québec. Est-ce que vous me permettez de lire quelques passages de l'article de madame Barry qui est passé dans La Presse le 8 décembre 2009?

415

**PAR LE PRÉSIDENT:**

420

Vous pouvez le faire, mais par contre, pour votre mémoire, il y a plusieurs pages, je vais quand même vous demander par la suite, dans votre mémoire, d'essayer d'en faire une synthèse, pour qu'on ne déborde pas trop le temps, étant donné qu'il y a plusieurs autres présentateurs.

425

Alors vous pouvez y aller, mais je demande votre collaboration par la suite.

**PAR M. PIERRE CALUORI:**

430 Vous avez tout à fait raison. J'avais oublié de sortir ma montre, parce que je pourrais vous entretenir pendant quelques heures sur ce projet, comme plusieurs de mes concitoyens d'ailleurs!

435 Ici, on mentionne qu'Hydro-Québec aura des surplus d'électricité sur les bras pendant encore dix (10) ans. La société d'État prévoit donc continuer de verser d'ici là cent cinquante millions de dollars (150 M\$) par année à TransCanada Énergie pour maintenir sa centrale de Bécancour à l'arrêt.

440 Moi, dans le milieu où je travaille, dans le milieu communautaire, si on fonctionnait de cette façon-là, ça ferait longtemps qu'on serait disparu et qu'on n'aurait pas les moyens d'aider les personnes pour lesquelles on travaille.

"Cette facture de près de deux milliards (2 G\$) peut paraître élevée, mais il s'agit de la solution la moins coûteuse pour éliminer une partie des surplus, a plaidé hier André Boulanger, président d'Hydro-Québec Distribution."

445 Écoutez, on vient de nous dire qu'on était en déficit de fonctionnement au niveau du gouvernement du Québec de cinq milliards (5 G\$), là, on nous annonce que de toute façon, il faut gaspiller deux milliards (2 G\$) pour payer des ententes qu'on a signées d'avance et avec lesquelles on n'avait pas de notions au niveau de l'utilisation de l'électricité.

450 Comment ça se fait qu'une si grosse compagnie qui, en principe, nous appartient, qui est Hydro-Québec, ne puisse pas faire des prévisions plus précises que celles-ci?

Et la Commission de l'énergie, un peu plus loin, dit à Hydro-Québec qu'elle trouve ça dangereux:

455 "L'ampleur de la révision de la demande sur une aussi courte période est préoccupante. Les prévisions ne sont pas valables sur une courte période."

460 Alors comment peut-on nous dire qu'en 2019, nous allons avoir des contrats qui vont être payants, qui vont réussir à aider l'économie du Québec par la création de différents parcs éoliens, de différents barrages, alors qu'on est déjà en surplus? Que ce surplus-là devrait être terminé en 2019, mais que la Romaine et d'autres projets seront déjà organisés.

465 Est-ce qu'on a des ententes avec les Américains, des ententes fermes, parce qu'on sait très bien que tous les projets qu'on veut faire à l'heure actuelle, ce sera pour alimenter les états américains et pour pouvoir peut-être imiter l'Alberta et dire qu'on a du pouvoir sur notre économie et qu'on a une richesse qui nous permet de développer le bonheur humain au Québec. C'est une de mes premières questions.

470 Et j'en viens à mon mémoire, mémoire que vous avez entre les mains, que j'ai aussi bonifié depuis le moment où je vous l'ai fait parvenir le 10 décembre dernier.

475 Je vous ferais remarquer que je trouve un petit peu difficile de devoir travailler sur un mémoire qui fait partie aussi de ma survie en ce moment avant Noël. Parce que moi, où je travaille, je travaille dans un centre d'éducation populaire et de lutte à la pauvreté et à l'heure actuelle, vous le savez, ça l'a sorti dans les médias la semaine dernière, et en fin de semaine, on est en pleine récolte de paniers de Noël; on va distribuer des paniers de Noël, c'est notre grosse semaine. Donc ça veut dire une semaine d'environ soixante-dix (70) heures pour tout le monde.

480 J'ai réussi quand même à vous pondre un mémoire qui vient du fond de mes tripes et qui correspond aussi à ce que j'ai entendu de la part de mes concitoyens, mais aussi de la part des décideurs publics et j'ai beaucoup de questions à adresser. Est-ce que ça va?

485 La troisième partie de mon préambule, vous m'excuserez, mais je suis fatigué, j'ai très mal dormi cette nuit. Pas parce que j'ai assisté aux audiences du BAPE et aux mémoires d'hier soir, parce que j'y étais, mais tout simplement parce que j'ai changé ma façon de réussir à m'endormir la nuit, avant de réussir à refaire une journée de travail.

490 C'est qu'avant, moi, j'ai déjà été éleveur de moutons et en me couchant, j'essayais de compter les moutons pour essayer de m'endormir. Depuis que je sais qu'il y a un projet de parc industriel éolien en vue dans la MRC, au lieu de compter les moutons, j'ai commencé à regarder les pales qui tournent!

495 Mais compte tenu de ce qu'Hydro-Québec a fait dans le fond, je me suis retrouvé avec mon éolienne, cette nuit, les pales avaient arrêté de tourner, parce qu'on était en surplus d'électricité. Donc tant que ça tournait pas, j'ai pas réussi à m'endormir! Ce qui fait en sorte que je suis un peu fatigué aujourd'hui.

500 Donc je vais passer au sujet qui nous préoccupe qui est mon mémoire. J'ai écrit ce mémoire-là pour être conséquent avec moi-même, mais aussi avec tous mes concitoyens qui ont la hantise de voir un si beau coin de pays être carrément démoli pour l'argent. Parce qu'au bout de la ligne, ce qui nous préoccupe, c'est pourquoi ce projet-là!

505 Le projet est né ici, c'est pour des intérêts financiers à des promoteurs qui savent même pas que la MRC de L'Érable existe. Le promoteur Enerfin le sait, sauf que les actionnaires d'Enerfin, est-ce qu'ils savent où est Plessisville et ainsi de suite?

510 Donc je me suis établi, moi, à Saint-Ferdinand-d'Halifax il y a de cela environ trente-trois (33) ans, comme plusieurs de mes concitoyens. Je suis né à Montréal-Nord et ensuite, à trois (3) ans, j'ai été élevé à Laval; c'était pas Laval dans le temps, c'était Pont-Viau. Laval n'existait pas, c'était plusieurs petites municipalités qui ressemblent étrangement à notre coin. Devant chez moi, c'était, bien, le boulevard, c'était pas un boulevard, c'était un rang, c'était en terre. À côté de

chez moi, c'était des fermes maraîchères; derrière, c'était des vergers et alentour, c'était des érablières.

515 Et pour un enfant, vous savez une chose, surtout pour les parents, surtout une mère de famille, quand on disait à notre mère qu'on n'était pas allé sur la ferme maraîchère manger des fraises en cachette, bien, elle nous croyait pas vraiment, parce qu'on avait le bec tout rouge. Ça fait qu'elle savait très bien ce qu'on avait fait. Mais pour des enfants, c'était très intéressant comme milieu pour réussir à vivre, vivre des expériences et profiter de la beauté de la vie.

520 Sauf qu'avec le temps, Laval, vous le savez, est devenue une ville. Ça s'est tellement développé, j'ai ressenti un malaise vers l'âge de quinze (15) ans, à mon adolescence; et à partir de ce moment-là, j'essayais de comprendre c'était quoi le malaise. Et je l'ai compris un peu plus tard quand j'ai compris que la ville m'étouffait.

525 Je ne suis pas une personne qui peut vivre en ville. Je peux y travailler. J'admire les gens qui y vivent, parce que si tout le monde était à la campagne, on serait surpeuplé. Ce qui fait en sorte que ça prend des gens qui vivent dans les villes, mais d'autres qui vivent dans les campagnes, et que ces gens-là puissent vivre en harmonie entre eux.

530 Vous allez voir qu'il y a des passages dans mon mémoire que je vais sauter de façon volontaire, parce qu'il y a des choses plus importantes auxquelles j'ai réfléchi depuis que je vous l'ai fait parvenir.

535 Mais à l'âge de vingt (20) ans, j'ai quitté Laval de mon plein gré, en essayant de retourner à la campagne pour voir si c'était vraiment ça le problème. En même temps, j'étais aux études universitaires, en me disant, bien, je vais continuer mes études une fois que je serai installé.

540 Je me suis installé à Val-Alain et de Val-Alain, au bout de cinq (5) ans, je me suis aperçu que j'étais effectivement fait pour vivre à la campagne, de vivre dans des coins de pays comme ceux dans lesquels je vis à l'heure actuelle.

545 Et à ce moment-là, je savais aussi que je voulais vivre dans les montagnes. Et j'ai fait trois mille (3000) milles de chemin, je l'ai pas converti en kilomètres, mais trois mille (3000) milles de chemin, avec une liste d'environ quatre-vingts (80) conditions qui correspondaient à ce que je voulais vivre, et ça m'a amené des Laurentides au nord du Québec pour me retrouver à Saint-Ferdinand-d'Halifax.

550 Et à partir de là, ça correspondait à l'ensemble de ce que je recherchais pour bâtir ma vie, pour être heureux, la vivre pleinement et ensuite, peut-être y prendre ma retraite et mourir là.

Par contre, puis pendant cinq (5) ans, ce que j'avais pas saisi au départ quand j'ai acheté, c'est que quand je suis allé au Conseil municipal à l'automne, je me suis fait dire que le chemin avait jamais été ouvert en hiver, de sorte que les cinq (5) premiers hivers, malgré que je

555 travaillais en ville, à Victoriaville, j'ai dû monter la montagne chez nous à pied pour me rendre chez moi. Ça me faisait à peu près un demi-mille à monter, parce que ça monte tout le temps; c'était moins pire le lendemain quand je redescendais.

560 Et parfois, je devais aussi monter mon épicerie dans mon packsack, les poches de moulée sur mes épaules ou sur un traîneau, parce que j'avais des chiens et des chats. Il était pas question de les laisser crever parce que j'avais pas de chemin. Et c'était une décision politique.

565 Mais je comprenais à ce moment-là le Conseil municipal, puisque c'était aussi le retour à la nature; il y avait plein de gens qui venaient, qui avaient la vérité infuse, et quand l'hiver arrivait, bien, ils prenaient le mal de la ville, ils retournaient en ville, de sorte que le Conseil municipal voulait pas dépenser inutilement les argents de la population. Et je l'avais très bien compris. Pendant cinq (5) ans, j'ai marché.

570 Au bout de cinq (5) ans, ils ont accepté de m'ouvrir, parce qu'ils ont bien compris que je finirais par mourir là de toute façon et que je quitterais jamais mon coin de pays. Et c'est encore le cas.

575 Ce que j'ai aussi fait dans le fond – et ça, pour les gens qui déménagent mais qui aiment pas ça, je vous dirais que j'ai trouvé une façon assez facile de déménager! J'ai déménagé trois (3) fois depuis que je suis là, sans faire de bagage.

580 Parce que je reste aux limites de Sainte-Sophie-d'Halifax, mais j'étais dans Vianney à l'époque. Vianney est devenu Saint-Ferdinand, donc j'ai déménagé à Saint-Ferdinand, et Sainte-Sophie-de-Mégantic qui était à l'époque Sainte-Sophie-de-Mégantic est devenue Sainte-Sophie-d'Halifax, donc je suis résident, je paie les taxes à Saint-Ferdinand-d'Halifax, mais sur mon permis de conduire et toute mon adresse postale, c'est Sainte-Sophie-d'Halifax.

585 Ce qui fait en sorte que je suis un petit peu aux confins des deux (2) territoires.

Et en même temps, plus j'y pensais en fin de semaine et plus je me disais, je me retrouve dans un triangle. On parle du Triangle des Bermudes, on pourrait parler du Triangle du Vent, parce que je suis en plein milieu du parc éolien! Et la station électrique va être à deux (2) terres de chez moi, ce qui fait en sorte qu'il y a un gros changement dans mon paysage.

590 On va aussi bâtir devant chez moi un boulevard industriel. Une petite anecdote là-dessus! C'est que le chemin, c'est un beau petit chemin, un beau petit chemin de campagne, et si j'ai acheté là, c'est parce que le rang arrêtaient là. Je suis dans un cul-de-sac. Mais là, on parle de l'ouvrir.

595 Et je pourrais vous dire que les conséquences que ça pourrait avoir sur ma qualité de vie, c'est qu'à l'époque, déjà là, il y a des gens qui ont parlé de la beauté du pays, mais je vous dirais



600

qu'à l'automne, il y a environ, la fin de semaine, entre quinze (15) et vingt (20) autos qui viennent virer dans la cour et qui viennent voir les paysages et les couleurs de ces montagnes. Et ça, j'ai rien contre ça.

605

Par contre, il y a déjà des gens qui sont venus chasser et qui ont tiré mon chien douze pieds (12 pi) devant la porte, et le chien avait rien fait, il était sur mon terrain, il s'est fait tirer là. Il y a déjà des gens qui m'ont menacé de me tirer parce que je refusais qu'ils aillent chasser sur ma terre.

610

On va se retrouver avec quoi, là, quand toutes les autos vont passer? Quand tous les ouvriers vont passer, il y a combien de camions, combien de camions de béton? Je sais qu'il y a deux (2) éoliennes qui passent en face de chez nous, ils passent quasiment sur ma galerie, parce que je suis à peu près à vingt pieds (20 pi) du chemin. C'était pas un problème quand c'était un cul-de-sac, mais aujourd'hui, ça peut devenir un problème si c'est un boulevard industriel.

615

Et il y a toutes sortes de gens qui vont passer là. Et je pourrais aussi vous dire que j'ai été obligé de financer un système de sécurité, parce qu'il y a eu des vols dans mon coin et avec l'ouverture de ce chemin-là, combien de gens vont passer là. Il y a beaucoup d'ouvriers qui sont très honnêtes, il s'agit qu'il y en ait un qui le soit pas pour que j'aie des problèmes.

620

C'est une des premières parties de mon mémoire. Je vais chercher ma montre, parce que je voudrais pas dépasser le temps.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

625

Il vous reste trois (3) minutes.

**PAR M. PIERRE CALUORI:**

Pas seulement trois (3) minutes, êtes-vous sérieux?

630

**PAR LE PRÉSIDENT:**

J'essaie d'être équitable avec les gens, et là, je sais pas où vous vous en allez non plus.

635

**PAR M. PIERRE CALUORI:**

Bien, je m'en vais vers la fin et vers la conclusion.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

640 Je vais vous laisser encore cinq (5) minutes au total, mais au bout de cinq (5) minutes, on va mettre fin à la présentation.

**PAR M. PIERRE CALUORI:**

645 Je vous remercie bien. Je pourrais vous dire aussi que, bien, en 2005, il y a eu l'arrivée des antennes de vent. En 2005, il y a eu aussi une rencontre à Sainte-Sophie où j'ai assisté, et lors de cette rencontre, on demandait aux gens s'ils étaient d'accord avec des éoliennes, mais il y avait aucun projet sur le plancher.

650 Les gens pouvaient pas dire qu'ils n'étaient pas d'accord effectivement. Moi aussi, je suis d'accord avec l'énergie verte, mais ça dépend de quelle façon on la fait. Et surtout pas dans un parc où on est un milieu habité.

655 J'ai aussi, et ça je peux le dire, je le dis devant tout le monde, j'ai aussi signé un des contrats, et ça m'a permis, par contre, d'être informé davantage par la compagnie sur les différentes rencontres, parce que les propriétaires étaient invités, alors que ceux qui vivaient dans le parc industriel ou dans le futur parc n'ont jamais été invités à ces rencontres-là. Donc j'ai eu certaines informations.

660 Je peux aussi vous dire que j'ai eu beaucoup d'information en provenance des gens qui travaillent à la MRC, mais beaucoup moins, par contre, du promoteur qui est la compagnie, et encore moins de nos décideurs publics.

665 Comme vous me dites que j'ai très peu de temps, je peux vous dire qu'au niveau du règlement qui a été signé cet été, l'entente du 8 juillet dernier et dont vous avez eu connaissance le 13 novembre dernier, ça vous avait pas été déposé, et ça, je me pose la question, pourquoi vous l'aviez pas, alors que c'est l'entente de base entre la MRC, les municipalités et la compagnie, qui inclut tout le restant du processus. Vous l'aviez pas, pensez-vous que les citoyens l'avaient?

670 Moi, il y a des maires qui m'ont dit qui l'ont même pas lue mais qui l'ont votée au conseil des maires. Il y a des conseillers qui m'ont dit qu'ils ignoraient que cette entente-là existait. Et on parle d'information, de transparence? Qui a pris ces décisions?

675 J'étais ici au mois d'octobre lorsque le CLD a fait une réunion de promotion pour parler des retombées économiques. Il faisait venir les différentes entreprises et il y a des maires qui m'ont dit, parce que j'ai posé la question à des maires, pourquoi vous laissez pas la population décider! Et des maires m'ont dit à ce moment-là que si on savait toutes les ententes qu'il y avait en dessous de la table, on comprendrait. Mais je comprends pas qu'il y a des ententes en  
680 dessous de la table.

Il y a des maires qui m'ont dit: j'ai été élu pour décider! Mais quand on se retrouve avec un projet d'une telle ampleur, c'est plus une décision d'un (1) mille d'asphalte, c'est une décision de vie pour environ cent trente (130) familles qui vont résider dans ce parc-là, qui n'ont jamais été consultées.

685

Et je vais en venir à ma conclusion, parler du règlement, de l'entente dont je vous ai parlé, dont vous avez pris connaissance par la suite. Il y a énormément de questions à se poser, mais cette entente-là, je me demande si elle a pas été rédigée par la compagnie.

690

Parce qu'il y a aucune protection pour la MRC, il y a aucune protection pour les municipalités, et il y a une clause qui dit, au niveau de la résiliation du contrat, la compagnie peut résilier son contrat comme elle le veut. Mais la MRC et les municipalités n'ont pas cette clause-là, comment ça se fait, donc?

695

Comment ça se fait que nos décideurs publics ont signé et ne peuvent se retirer autant que la compagnie peut le faire? Si on parle de démocratie, si on parle de transparence, je m'excuse, mais je pense qu'entre l'information et entre la consultation, il y a une grosse différence.

700

Et la consultation n'a jamais été faite. Et quand on parle d'information, si on veut vraiment voir si ce projet-là est acceptable au niveau de la MRC de L'Érable, c'est pas les gens de Princeville qu'il faut consulter, c'est ceux qui vont vivre dans ce parc-là, et ces gens-là n'ont jamais été consultés.

705

Et j'en suis témoin, parce que je vis dans ce parc-là.

710

Quand on nous parle de retombées économiques, excusez-moi, j'étais au Salon de la sous-traitance, j'ai vu des entrepreneurs. Il y en a plusieurs depuis ce temps-là qui me disent, c'est de la foutaise, c'est de la poudre aux yeux. Tout ce qu'ils veulent, c'est que ça ait de l'air bien beau pour le BAPE, et qu'ensuite, par contre, ils vont faire ce qu'ils veulent.

Parce que la compagnie a déjà ses sous-traitants, ça fait six (6) que je vois passer chez nous, moi, puis il y en a pas un qui est de la région.

715

Je peux vous faire une anecdote aussi. Cet été, les travaux étaient pas commencés, il y a une compagnie qui est venue faire des tests de sol, qui a vidé mon puits, mon puits d'étable. J'ai deux (2) lacs, il y avait quatre cents (400) truites là-dedans, ils l'ont vidé, sans me poser la question.

720

Aïe, les travaux sont pas commencés! C'est quoi tantôt qui va arriver si les travaux commencent? C'est quoi qu'ils vont détruire chez nous, trente-trois (33) ans de vie que j'ai fait là?

Et je me prépare à ma retraite, pas pour vivre dans un parc industriel, c'est pas vrai.

725

Alors j'en arrive aux conclusions, monsieur! Je sais qu'il y a énormément d'inquiétude, il y a beaucoup de détresse. Je suis, de par mes fonctions, très proche de la population, parce que je suis un pendant de travailleur social, mais au niveau du communautaire.

730

Et il y a beaucoup de gens qui m'ont parlé de la détresse qu'ils vivaient. Il y a des gens qui ont communiqué avec le CLSC pour avoir un support professionnel. Il y a des gens qui vont peut-être se retrouver, soit sur le bord du burnout ou en suicide. Combien vaut une vie auprès de la compagnie? Une (1) éolienne ou cinquante (50) éoliennes? Une vie, on dit que c'est important. Il y en a combien qui sont en jeu?

735

On parle des jeunes, on parle de l'exode des jeunes, on veut les ramener. Au CLD, je les connais tous, ce monde-là. Il y a des projets pour ramener les jeunes dans notre région. Il y en a qui veulent partir à cause du parc éolien.

740

Alors ce que je vais demander à la Commission, parce que je vois vos yeux, j'aimerais, entre autres, compte tenu de tout ce qui s'est dit et de tout ce qui va se dire lors de cette Commission, et ce que j'ai entendu depuis le début n'est pas très positif, compte tenu du projet, ce que je vous demanderais, c'est en trois (3) points.

745

La première des choses, j'accepterai jamais, moi, que quelqu'un décide de ma vie et de ma survie dans le milieu que j'ai choisi, peu importe son statut. La première des choses, je vous demanderais de réitérer ce que vous avez déjà recommandé, c'est le BAPE qui avait recommandé un moratoire au gouvernement du Québec sur des projets de parcs éoliens en milieu industriel, je vous demande de réitérer cette demande et avec le plus de force potentielle pour être écouté auprès du gouvernement du Québec.

750

Deuxièmement, je veux demander à nos décideurs, je demande pas seulement au gouvernement de décider, je veux demander à nos décideurs publics de rendre accessible l'entente signée le 8 juillet dernier, d'arrêter toute collaboration avec la compagnie et de faire une vraie consultation publique, surtout auprès des gens vivant dans ce futur parc s'il y a lieu.

755

Enfin, suite à un processus démocratique d'information et de vraie consultation, que nos décideurs publics rejettent l'entente signée et prennent tous les moyens nécessaires pour que le développeur, c'est-à-dire le promoteur, mais on l'appelle le développeur dans l'entente, assume ses responsabilités réelles et qu'il répare tous les torts causés dans notre MRC.

760

Ce n'est pas dans un processus que nous pourrions constater si nos décideurs nous représentent vraiment ou s'ils se sont prosternés devant le conquérant et le veau d'or espagnol! S'ils ont vendu leur âme au diable, alors qu'ils démissionnent et laissent la place à de véritables représentants de la population.

765

Enfin, par contre, s'il n'y a pas de possibilité de moratoire – et là, je me réadresse à la Commission – je demande que la Commission recommande le rejet immédiat du projet et que la compagnie compense les propriétaires pour les pertes ainsi que pour les rêves déçus.

770

C'était l'ensemble de mon intervention.

Et si vous voulez qu'on en discute davantage, monsieur, je vous invite, quand vous aurez fini les travaux, à venir prendre une petite bière avec moi, je pourrai vous donner l'ensemble du restant.

775

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Malheureusement, notre devoir de réserve nous empêche d'accepter l'invitation.

780

**PAR M. PIERRE CALUORI:**

Bien écoutez, on pourrait demander que la compagnie, que ce soit aux frais de la compagnie.

785

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ce serait pas correct non plus.

790

**PAR M. PIERRE CALUORI:**

Je peux la payer moi-même.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

795

Même à ça. Je vous remercie pour votre présentation.

**PAR M. PIERRE CALUORI:**

800

Merci de m'avoir écouté. J'espère que vos recommandations vont aussi être écoutées par le gouvernement et par la ministre. Merci bien. Et vous faites encore un très bon travail.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

805

Je vous remercie.

---

810

**CORPORATION VERTE IRLANDE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

815

Je vais maintenant inviter la Corporation Verte Irlande, monsieur Gilbert Pelletier et André Thivierge.

Bonjour messieurs.

**PAR M. ANDRÉ THIVIERGE:**

820

Madame, monsieur, bonjour.

Je suis André Thivierge, je suis le secrétaire de la Corporation Verte Irlande.

825

**PAR M. GILBERT PELLETTIER:**

Bonjour. Mon nom, c'est Gilbert Pelletier, je suis président de la Corporation Verte Irlande.

830

Alors monsieur Thivierge va commencer par la présentation de l'organisme, sa mission, le résumé de sa mission; après, j'enchaînerai avec le mémoire.

**PAR M. ANDRÉ THIVIERGE:**

835

On doit vous dire aussi qu'on a apporté quelques modifications au texte original, elles sont légères!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "La Corporation...")**

840

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... industriels d'éoliennes.")**

**PAR M. GILBERT PELLETTIER:**

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Nous voulons...")**

845

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... d'un tel projet.")**

Et cela ne fut pas fait.

850

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Ces projets...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 5<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, "... ils le disent.")**

855 Ils nous le disent fréquemment. On a eu d'ailleurs, à Verte Irlande, le passage à deux (2) reprises du Grand Tour cyclable du Québec alors qui, à chaque fois, nous amenait un millier de cyclistes dans ces tournées-là. Et ils se sont arrêtés chez nous pour non pas seulement pour respirer, mais aussi pour admirer, nous dire qu'on vivait dans un milieu qui était assez original sur le plan de la nature.

860 Et aussi par l'histoire que véhiculent très bien, entre autres, les chemins Craig et Gosford. Ce circuit patrimonial qui révèle toute l'histoire de notre région, toute l'histoire de la fondation de la région, au début de déjà deux (2) siècles passés.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 5<sup>e</sup> paragraphe, 7<sup>e</sup> ligne, "Les municipalités...")**

865 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, 5<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... de toutes sortes.")**

Les festivals qui sont le reflet de la culture des communautés rurales que nous sommes.

870 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 6<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "En fait...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 6<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "... de canot.")**

875 Parce qu'on est situé dans une vallée où le parcours de la rivière Bécancour, de la rivière au Pin, des lacs à la Truite, de l'étang Stater, même pour aboutir au lac William qui est ici où passe la rivière Bécancour, et c'est un ensemble qui offre beaucoup de potentiels pour ces activités-là.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 6<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... la chasse...")**

880 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, 6<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... aux beaux jardins...")**

On en a entendu parler des beaux jardins de Saint-Ferdinand.

885 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 6<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... aux théâtres...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, dernière ligne, "... partout au Québec.")**

Ça répond à des promotions qui encourageaient ce projet-là.

890 S'il y avait des tours Eiffel un peu partout en Europe, celle de Paris n'aurait plus le même pouvoir d'attraction, question de bon sens!

Prenons un exemple plus près de chez nous! Il n'est pas nécessaire d'aller en Europe ou au Brésil, il y a peut-être plus de vingt-cinq (25) ans que des éoliennes ont été installées à Cap-

895 Chat. Combien de membres des conseils municipaux qui en font la promotion ou de citoyens de nos municipalités ont fait un voyage spécial pour aller voir tourner ces éoliennes?

Parlons maintenant du beau! Les sites prévus pour l'installation des éoliennes ne sont pas dans l'arrière-pays, mais dans des zones habitées. Plus clairement, pour nous, nous  
900 comprenons bien, et elles se dresseraient sur la crête des montagnes qui s'exposeraient, pour la plupart, au regard des habitants et des passants; elles se dresseraient partout dans le paysage qui fait la beauté de notre région.

Elles seraient une importante source de pollution visuelle, elles défigureraient la région; c'est ce qu'a compris le maire de Mingan qui a su mettre les limites qui s'imposaient pour  
905 sauvegarder non seulement le milieu local, son milieu local, et une partie du patrimoine du Québec. Il a su voir l'étendue des implications de la décision de son conseil.

En fait, il est souvent difficile de réaliser que nos municipalités sont précieusement nichées en pleine chaîne des Appalaches; il faut bien voir que notre nature, sa beauté, sa  
910 diversité n'a rien à envier à ce que l'on retrouve en Estrie ou dans les Laurentides.

Les gens vont en Estrie visiter les vignobles et les champs de lavande, séjourner dans les villages offrant des attraits, des infrastructures de qualité. Sur ces plans, nous avons encore du  
915 travail à faire et nous sommes convaincus que ça ne passe pas par l'implantation des éoliennes, là où elles sont prévues.

Peut-on imaginer l'installation d'un parc éolien au Lac-Brome, à Orford ou dans les paysages de North Hatley, à Magog ou à Sutton? Bien sûr, nos villages n'ont pas encore la  
920 beauté et l'attrait de ces endroits, mais du travail a déjà été accompli dans ce sens.

Quand nous parlons de développement touristique, nous parlons de développement économique, c'est sûr. Donc nous n'opposons pas développement énergie douce et  
925 développement économique à long terme.

Alors que resterait-il comme impact économique une fois que quelques entrepreneurs auraient réalisé les travaux et que quelques propriétaires terriens empocheraient quelques  
930 poignées de dollars, généralement non nécessaires à leur subsistance et qui, assez fréquemment, ne résideraient pas dans l'ombre des éoliennes. Quelques emplois, ce sont des grenailles en comparaison de ce qu'empocheraient les promoteurs.

C'est bien peu aussi, comparativement à ce que crée et pourrait créer dans l'avenir, avec de l'imagination et de la concertation, le développement touristique.

935 Que gagneraient réellement nos collectivités à long terme avec ce saccage des montagnes, ces immenses coupes à blanc pour construire des voies d'accès? Ce à quoi devrait s'opposer normalement la CPTAQ et l'UPA qui s'opposent pour moins que cela.



940 Ce décapage des montagnes, avec le phénomène de l'érosion, l'affectation des cours d'eau, voire même la nappe phréatique.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Notre patrimoine...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "... ignorants.")**

945 Nous étions ignorants de cette question-là. D'ailleurs les lacs ici ont déjà été pollués à perpétuité presque.

**PAR M. ANDRÉ THIVIERGE:**

950 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "Regardons...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... qui suivront.")**

Ce qui n'a absolument pas été fait.

955

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, avant-dernier paragraphe, "Oui aux éoliennes...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, dernière ligne, "... les populations locales.")**

960

Ce qui n'a absolument pas été le cas.

C'est ce qui clôt notre présentation.

965 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous vous remercions pour votre position sur le projet, alors c'était très clair.

**PAR M. ANDRÉ THIVIERGE:**

970

Merci beaucoup.

---

975

980

**ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC WILLIAM**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

985 Je vais m'essayer pour voir si les gens sont dans la salle. Est-ce que l'Association des riverains du lac William est ici? Oui, alors vous pouvez vous avancer, monsieur Yvan Aubre et monsieur Serge Gagnon.

Et après la présentation de ce mémoire, nous ferons une pause.

990

**PAR M. YVAN AUBRE:**

Monsieur le Président, madame la Commissaire! Je me présente, Yvan Aubre, président de l'Association des riverains du lac William.

995

Notre intervention se situe exactement dans le rôle, les objectifs et la mission que nous nous sommes donnés à l'Association.

1000 Le premier rôle que nous avons, c'est de défendre l'intérêt de nos membres qui sont approximativement de deux cents (200) actuellement.

Le deuxième rôle, c'est de maintenir et d'améliorer la qualité de l'eau du lac William.

1005 Et le troisième qui découle du deuxième, de favoriser l'utilisation respectueuse des eaux du lac William.

1010 L'Association des riverains existe depuis 1965. Elle est aujourd'hui connue sous le nom d'Association des riverains, et notre principale occupation, c'est le maintien et l'amélioration des conditions naturelles de l'environnement du lac, donc son bassin versant, puisque ceci définit directement la qualité de l'eau qu'il y aura dans le lac.

1015 Bien que nous ayons le mot riverains dans notre appellation, le membership n'est pas limité aux riverains. La preuve, j'en suis le président, et je suis pas un riverain. Donc toute personne qui a à cœur la santé du lac est bienvenue comme membre chez nous.

Face à l'implantation des éoliennes, nous avons des inquiétudes. Nous ne nous prononçons pas ni en faveur des éoliennes, ni contre les éoliennes, nous n'avons pas consulté nos membres à cet effet, parce que nous trouvons qu'il y a suffisamment de divisions dans la population actuellement pour risquer d'en créer à l'intérieur de notre propre association.

1020

Mais nous avons des inquiétudes qui sont reliées à l'environnement, étant situés au bas du bassin versant, toute l'eau qui vient ici arrive en grande partie du secteur où sera érigé le parc éolien.

1025 Et le lac William demeure un milieu très fragile, il y en a qui l'ont mentionné, il est arrivé toutes sortes de choses dans le lac, c'est la richesse numéro 1 de Saint-Ferdinand. Avec la disparition de l'hôpital, je pense que le lac a maintenant une vocation importante dans la municipalité.

1030 Et le bassin versant, entre l'espace occupé par le parc, aurait cent dix-neuf kilomètres carrés (119 km<sup>2</sup>).

1035 Les principales conséquences de ça, c'est qu'on va couper, on va ériger des structures, on va modifier l'arrivée de l'eau au lac en créant de nouveaux fossés, de nouveaux canaux, des ponceaux, des ci, des ça, pour effectivement protéger les éoliennes. Mais pour nous, c'est autant d'espaces qui ne serviront plus à recueillir l'eau de pluie entre autres. Les arbres qui sont là actuellement jouent cette fonction, mais lorsqu'on aura des dalles de béton, je pense que ça absorbera plus grand-chose. Alors nos préoccupations se situent là.

1040 Je ne parle pas et on ne vous parlera pas des impacts visuels où ça, on laisse ça à d'autres. Mais nous, c'est de dire, est-ce que ce projet peut éventuellement modifier l'arrivée de l'eau qui alimente le lac William et si oui, c'est quoi les conséquences? Nous avons déjà des problèmes d'ensablement dans ce lac et il faudrait pas les accentuer.

1045 Or, nous espérons que le promoteur a bien fait son travail, et surtout si le projet devait se réaliser, qu'il fera très bien le travail requis pour contrôler les débits d'eau susceptibles d'aboutir ici en bas de la pente.

1050 Je vous l'ai dit, c'est un milieu fragile. On a déjà des problèmes d'ensablement, il faudrait surtout pas en créer d'autres.

1055 Là-dessus, on nous a répondu à un moment donné que les travaux d'ingénierie pour ça n'étaient pas complétés, n'étaient pas faits, etc. Or il faudrait voir à ce qu'il y ait des structures d'érigées, puis on pense ici à des bassins de rétention, plus que moins, parce qu'il arrive à l'occasion des coups d'eau et il faudra les prévoir, pour qu'on puisse freiner le débit de l'eau, essayer de respecter le plus possible le débit actuel si c'est faisable et ainsi maintenir une qualité d'eau.

1060 Ce qui nous préoccupe, c'est le chemin d'accès, nouveaux fossés, et l'eau des fossés s'en va quelque part, dans un ruisseau, dans une rivière, mais elle va arriver au lac William.

1065 Deuxième chose, il y aura du drainage de fait autour des structures, aux abords des chemins. Il y a des ruisseaux permanents, il y a des ruisseaux intermittents qui vont être traversés par de nouveaux chemins, donc on dit ponceaux éventuellement, qui dit ponceaux dit risque qu'il y ait à un moment donné des blocages, soit par des arbres qui tombent, là où on abat des arbres, les autres demeurent plus fragiles. Et le vent peut en jeter à terre sur les surfaces, c'est sûr, qu'on va déboiser.

Donc nos préoccupations, c'est effectivement les débits d'eau importants ou imprévisibles.

1070 Actuellement, la nature s'en charge pas si mal. Et nous, ce qu'on demande, à ce moment-là, c'est que l'entretien de tous ces ponceaux soit très bien fait et à la charge du promoteur.

1075 Il y a beaucoup d'endroits où les éoliennes vont être installées et où les propriétaires ne résident pas; ce qui veut dire que nous pensons qu'ils vont peut-être pas marcher toutes les fins de semaine sur le bout de la terre pour voir s'il y a pas un castor, s'il y a pas un arbre qui est tombé, s'il y a pas ci, s'il y a pas ça, qui vient à un moment donné créer une espèce de barrage où l'eau va s'accumuler, et lorsque le poids de l'eau sera suffisant, le barrage va céder et ça va descendre tout d'un coup en bas.

1080 Et ça, nous souhaitons qu'il y ait là des responsabilités d'allouées au promoteur pour s'assurer que si les propriétaires font pas la surveillance, il y a quelqu'un chez eux qui va aller la faire.

1085 Parce qu'une fois que c'est arrivé en bas, il est trop tard pour corriger les dommages; ou s'ils doivent être corrigés, ça va coûter joliment cher.

Alors c'est en gros ce qui nous préoccupe, de maintenir la qualité de l'eau du lac William.

1090 Nous déplorons également l'espèce de déchirement social dans lequel nous devons maintenant vivre. C'est pas drôle, probablement que c'est même pas drôle pour le promoteur non plus, mais nous sommes là et nous souhaitons qu'à l'avenir, il y ait beaucoup plus de consultation.

1095 Nous souhaitons même, comme association, être impliqués avec le promoteur dans le choix des solutions pour retenir l'eau. Il existe actuellement certains bassins de rétention, ça va en prendre plus, mais avant de décider que ça va être là, là, là, puis ça va retenir tant d'eau, on pourrait tu s'asseoir et se parler!

1100 Nous ne sommes pas des spécialistes, mais nous avons une inquiétude fondamentale.

1105 Alors c'est à ce titre-là, et je vais conclure là-dessus, vous allez sauver du temps, c'est à ce titre-là que si le projet devait se réaliser, nous aimerions que le promoteur soit un partenaire du milieu et un bon citoyen corporatif, en bonifiant son projet pour mettre plus de bassins de rétention que la normalité des choses devrait lui indiquer.

En somme, nous lui demandons de prévoir plus que ce qui se passe normalement, en prévoyant des bassins de sédimentation en cas de coups durs; si jamais il y a un gros coup d'eau, il faudrait pas qu'on se réveille dans la dèche en bas.

1110 À chaque année ici, les deux (2) rivières qui sont situées à l'autre bout, la municipalité retire environ une centaine de voyages de camions de sable qui est descendu dans ces rivières-là. Et si on l'enlève pas, on va avoir deux (2) lacs William tout à l'heure! Ce que nous ne souhaitons pas et ne voulons pas.

1115 Et il faudrait pas que le projet, en soi, contribue à cette situation, mais qu'au contraire, qu'il nous permette de la retarder le plus longtemps possible pour qu'un jour, on puisse profiter de ce lac le plus longtemps possible.

1120 La faible profondeur d'eau que l'ensablement apporte, ça veut dire une eau qui se réchauffe beaucoup plus vite, et ça veut dire des petites bêtes bleues qui nous apparaissent aussi beaucoup plus vite, même si elles sont vertes!

1125 Sur ce, je termine, et nous, comme association, nous tenons fermement à profiter de ce joyau que la nature nous a laissé pour beaucoup plus d'années que le projet éolien prévoit être en service. Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1130 Merci monsieur Aubre pour votre présentation.

J'aurais deux (2) petites précisions à apporter!

1135 Bon, concernant, il y a des allusions sur les plans et devis du projet. Bien entendu, la mécanique, la façon que ça fonctionne, si le projet est autorisé par le gouvernement, dans l'hypothèse que c'est autorisé, le promoteur ne peut pas commencer les travaux comme ça.

1140 Il doit s'adresser au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour faire des demandes de permis, entre autres le ministère, par exemple pour les traversées de ruisseaux ou de cours d'eau, il existe des directives, des méthodes de travail que les promoteurs doivent utiliser, et le ministère, par exemple, s'assure que ces directives-là sont suivies, notamment au niveau de la conception des ouvrages et aussi des méthodes de construction de ces ouvrages-là. Alors c'est un exemple.

1145 Donc tous ces aspects-là sont examinés dans le détail au niveau des certificats d'autorisation quand le projet est autorisé par le gouvernement. Une précision comme ça.

1150 Alors c'est pour ça, souvent les gens vont dire, bien, au niveau de l'étude d'impact, il y a pas les plans et devis, donc c'est rare qu'il y a des plans et devis. Le seul cas qu'on connaît, c'est au niveau des lieux d'enfouissement sanitaire où il y a des plans préliminaires qui sont soumis, mais là, c'est plus par tradition, parce que ce type de projet là a été assujetti tardivement.

Mais la coutume fait qu'il présente les plans, mais c'est à peu près le seul type de cas.

1155 Dans les autres cas, les projets sont différents, plus complexes, alors c'est évident que les promoteurs ne veulent pas investir des millions de dollars dans des plans et devis sans savoir si leurs projets vont être autorisés.

1160 Alors c'est pour ça que dans l'étude d'impact, généralement on n'a pas ce type de renseignement là. Mais ça veut dire que si le projet est autorisé, quand même le promoteur doit soumettre ses plans, et s'ils sont pas satisfaisants, le ministère le renvoie à sa table à dessin.

L'autre petite question, c'est le bassin versant qui draine tout le lac William, quelle est sa superficie? Savez-vous?

**PAR M. YVAN AUBRE:**

1165 Je ne saurais pas vous répondre, parce qu'en réalité, le bassin versant, il y en a de l'autre côté, il y en a de ce côté-là. On a parlé tout à l'heure de l'étang Stater, etc., c'est la Bécancour qui nous arrive du lac Bécancour et qui draine sans doute beaucoup de choses en s'en venant.

1170 Mais le parc éolien étant prévu se situer principalement à Sainte-Sophie et Saint-Ferdinand, bon, il va y avoir deux-trois (2-3) éoliennes à Saint-Pierre-Baptiste semble-t-il, alors pour nous, notre préoccupation, c'est le bassin versant qui se situe à partir du lac en montant vers Vianney.

1175 Et cette partie-là, si le parc éolien couvre une superficie de cent dix-neuf kilomètres carrés (119 km<sup>2</sup>), je présume qu'une bonne partie, sinon la très grande partie du parc éolien va être sur le bassin versant qui nous arrive de ce secteur-là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1180 Est-ce qu'il y a un cours d'eau en particulier?

**PAR M. YVAN AUBRE:**

1185 Il y a deux (2) cours d'eau. Il y a Larose et Fortier qui sont situés avant que le lac tourne pour s'en aller vers les campings à l'autre bout. C'est les deux (2) cours d'eau principaux vers où risque d'aboutir beaucoup de l'eau qui va provenir du parc éolien.

1190 Bon, il va peut-être y en avoir un petit peu également via les éoliennes qui vont arriver à l'autre extrémité du lac, et ça, ça va être par des ruisseaux que je ne saurais vous identifier, parce que je ne suis pas un natif de Saint-Ferdinand.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1195 Mais j'imagine, parce que vous avez fait allusion à un phénomène très précis d'arrivée de sable dans le lac.

**PAR M. YVAN AUBRE:**

1200 Oui, il y en a là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1205 Donc j'imagine que c'est par l'entremise de ces deux (2) cours d'eau là.

**PAR M. YVAN AUBRE:**

1210 Oui, oui, il y en a là. Il y en a un autre par la Bécancour à l'entrée du lac où on remarque qu'il y a de moins en moins d'eau à chaque année. Mais ça, c'est la Bécancour, c'est pas nécessairement le parc éolien.

Mais ici, c'est problématique, on doit vidanger presque à chaque année.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1215 Parfait, je vous remercie.

**PAR LA COMMISSAIRE:**

1220 Monsieur Aubre, juste un moment! Parce que dans votre explication, vous avez mentionné là et ici, puis la sténographe, et quand on lit les rapports, ça nous aide pas beaucoup.

1225 Si vous pouviez reprendre votre déposition puis le dire, quand vous disiez là, ça signifiait à quel endroit, géographiquement, là?

**PAR M. YVAN AUBRE:**

Géographiquement, ce serait dans la courbe du lac où sont les rivières Larose et Fortier.

1230 **PAR LE PRÉSIDENT:**

On peut regarder sur une carte les deux (2) cours d'eau.

**PAR M. YVAN AUBRE:**

1235

Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE:**

1240

Merci.

**PAR M. YVAN AUBRE:**

1245

On oublie ces choses-là, je m'excuse.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vous remercie.

1250

Nous allons faire une pause de quinze (15) minutes. Il est actuellement quatorze heures cinquante (14 h 50), alors nous allons reprendre à quinze heures cinq (15 h 05)!

1255

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---



**REPRISE DE LA SÉANCE  
SUZANNE CORRIVEAU**

1260

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1265

Nous allons reprendre cette séance et nous allons demander à madame Suzanne Corriveau à s'avancer à la table des intervenants.

Alors madame bonjour, vous pouvez commencer.

**PAR Mme SUZANNE CORRIVEAU:**

1270

Bonjour monsieur, bonjour madame.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Mes premiers mots...")**

1275

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... du lac William.")**

1280

Je mentionnerai pas non plus le circuit des chemins Craig et Gosford, parce que je pense que tantôt quelqu'un l'a fait, et c'est une vieille route qui date de deux cents (200) ans et qui est bien sur nos territoires à plusieurs endroits. Par contre, dans l'histoire et la publicité des chemins Craig et Gosford, nous pouvons lire dans leur publicité:

"Tout au long du circuit, les visiteurs admirent des paysages panoramiques qui n'ont pas changé de l'époque, quand les immigrants écossais et irlandais empruntèrent ces chemins pour venir s'établir dans ces lieux."

1285

J'ai mis la référence au niveau du numéro 12. Je pense qu'avec les éoliennes, ils vont se retourner dans leur tombe!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, avant-dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Sur le site...")**

1290

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3<sup>e</sup> paragraphe, 8<sup>e</sup> ligne, "... en début de procédure.")**

1295

Je peux vous dire que si ces objectifs avaient été faits, on serait pas ici aujourd'hui à perdre notre temps et notre argent, à débattre ce point-là, s'il y avait eu une consultation qui avait été faite.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 3<sup>e</sup> paragraphe, 8<sup>e</sup> ligne, "De plus...")**

1300

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... qui se modifient continuellement.")**

Et ça, la modification, c'est pas de mettre des forêts de métal, c'est les changements qu'il y a au niveau de la nature.

1305 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Au point 3...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... sous la cote PR3.")**

1310 Je vous fais fi des dates qui partent d'automne 2004 jusqu'en été 2005, toutes les rencontres.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 5<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Ce document...")**

1315 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, 5<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... paliers gouvernementaux...")**

Aucune consultation avec les citoyens.

1320 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 6<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Jusque-là...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... et de la Faune.")**

Qui a été mentionné au niveau du dépôt au niveau du BAPE.

1325 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Par la suite...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, dernier paragraphe, dernière ligne, "... de la population.")**

1330 Je vous fais fi du point 9.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Madame Corriveau, excusez-moi, je vais vous laisser encore cinq (5) minutes!

1335 **PAR Mme SUZANNE CORRIVEAU:**

OK.

1340 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, avant-dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Ce que je ne comprends pas...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 8, avant-dernier paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... avis de projet...")**

1345 Je vais me rendre, à ce moment-là, au niveau des paysages patrimoniaux!

1350 Au niveau des paysages patrimoniaux, je pense que depuis le début de la session, il y a eu plusieurs mentions qui ont été faites à l'effet que le RCI ne contenait, n'a fait faire aucune étude de caractérisation pour déterminer les emplacements d'intégration harmonieuse qu'il pouvait y avoir au niveau des paysages.

Le RCI, dans son dépôt, ne mentionne pas nécessairement ça.

1355 Je vais vous amener, à ce moment-là, au niveau de la question que j'ai posée le soir du 12 de novembre, concernant les recommandations qui avaient été faites au niveau de l'étude d'impact de Laurin Beaudoin!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Je vous signale...")**

1360 **FIN DE LA LECTURE (Page 11, 5<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... dans ce mémoire.")**

Également, on décrit aussi, dans l'étude d'impact de Laurin Beaudoin, les objectifs qu'elle doit atteindre.

1365 Puis je vais rajouter une partie à mon mémoire qui est une réponse hier qu'on a été déposer au BAPE, concernant la question qui était les contraintes: pourquoi le promoteur avait pas mis les recommandations dans l'étude d'impact de Laurin Beaudoin, déposée au niveau du BAPE!

1370 Même si elle fait partie de la page 4 qu'elle dit qu'elle donne des recommandations, parce qu'elle se préoccupe du site actuel, qui disait qu'ils avaient pas pris en considération les recommandations, parce que ça mettait la viabilité du parc – c'était susceptible de rendre le parc pas viable.

1375 Alors dans sa réponse qu'il a faite hier, qui a été déposée au niveau du BAPE, alors le promoteur, dans sa réponse, il dit que les contraintes spécifiées par le promoteur dans sa réponse sont les mêmes que celles déjà existantes et connues par la firme Laurin Beaudoin. Parce que toutes les contraintes qui ont été mentionnées dans la réponse hier, ces contraintes-là, on peut les lire à la page 7, de la page 7 à la page 11 dans l'étude d'impact visuel de la firme Laurin Beaudoin qui sont des spécialistes en architecture paysagère.

1380 Alors ces contraintes-là étaient connues depuis le début du projet, alors la firme Laurin Beaudoin spécifie, à la page 4 de l'annexe R, des recommandations sont également énoncées, faisant part des préoccupations spécifiques au site de l'étude.

1385 Ces recommandations-là ont été faites strictement pour les préoccupations. Probablement qu'il devait en avoir, parce qu'elle faisait des recommandations.

1390 Mais par contre, le promoteur, lui, n'a pas cru bon de les inclure dans son étude d'impact. Il les a omises, je sais pas, c'est sûrement volontairement, parce que les pages étaient identifiées, le document était spécifique à l'effet qu'il y avait des recommandations.

1395 Alors le promoteur a privilégié l'aspect économique au détriment de l'humain, c'est-à-dire l'aspect visuel qu'il nous mentionne, sans aucune mesure d'atténuation possible, alors que les professionnels ont fait des recommandations à ce sujet-là.

1400 De plus, à quoi sert de faire faire des études par des spécialistes et qui doivent nous être fournies pour supporter l'étude d'impact demandée par le MDDEP, si le promoteur fait ce qu'il veut avec ces études, c'est-à-dire qu'il omet volontairement de déposer des documents faisant partie de l'étude des spécialistes, dans le seul but de ne pas compromettre la viabilité du parc.

1405 Est-ce que ça veut également dire qu'il a omis de déposer d'autres documents dans les autres études qui pourraient mettre en cause la viabilité du parc, mais qui pourraient être non conformes aux normes gouvernementales?

1410 Est-ce que l'étude d'impact sur l'environnement qui doit être de prendre en compte l'ensemble des composantes des milieux biophysiques et humains, susceptibles d'être affectés par le parc éolien, est-ce que c'est pas ça la mission, c'est de déposer des études, de faire faire des études par des spécialistes pour que la ministre et vous le commissaire et la commissaire soyez en mesure de donner des recommandations suite à ces études-là, si les études qui sont déposées ne sont pas conformes en fonction que le spécialiste le dépose, alors à quoi ça sert de faire faire des études par le promoteur, si les études ne sont pas déposées dans leur intégralité?

1415 Pourquoi, à quoi ça sert de faire des études? Je veux dire, l'humain, dans le projet qui nous préoccupe actuellement, a été mis de côté de partout, puis dans les aspects où ce qu'il touche vraiment les humains, où ce que les études faites par des spécialistes devaient nous amener des recommandations et de voir les préoccupations qui pourraient être faites à ce sujet-là, bien, le promoteur ne les dépose pas.

1420 Alors moi, pour toutes ces raisons!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 14, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Constatant...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 14, 4<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... des propriétaires de terrains.")**

1425 Constatant que l'étude d'intégration paysagère, annexe R, n'est pas produite dans son intégralité et met en doute l'intégration paysagère de ce projet, pour toutes ces raisons, je demande à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, de refuser ce projet éolien dans notre municipalité.

1430

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1435 Alors je vous remercie pour votre témoignage.

---

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DES BOIS-FRANCS ET DE L'ÉRABLE**

1440

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1445 Nous allons maintenant inviter la FADOQ de Saint-Ferdinand, monsieur Gérard Lessard.

Alors est-ce que monsieur Lessard est ici? Il semblerait que non.

1450 Alors nous allons inviter les représentants de la Chambre de commerce des Bois-Francs et de L'Érable, monsieur Réjean Cajolet.

Bonjour monsieur, à vous la parole.

**PAR M. RÉJEAN CAJOLET:**

1455 Bonjour madame la Commissaire, bonjour monsieur le Président. Merci de nous recevoir.

1460 Mon nom est Réjean Cajolet, je suis président de la Chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francs et de L'Érable.

Et notre mémoire va comme suit!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "À l'échelle mondiale...")**

1465 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... localement.")**

Donc qu'est-ce que maximiser les retombées économiques!

1470 Notre position en faveur du développement du projet n'est pas sans conditions. Nous sommes conscients que l'énergie prélevée ici dans la MRC de L'Érable bénéficiera à l'ensemble du Québec. Nous croyons que le gouvernement du Québec doit prendre ses responsabilités et considérer que les citoyens affectés par le projet doivent avoir l'assurance que cette énergie prélevée serve à contribuer au développement collectif.

1475 Nous demandons à Enerfin la mise en place d'un comité de maximisation des retombées économiques. Ce dernier sera composé d'un représentant du comité de diversification économique de la région de la MRC de L'Érable, d'un représentant d'Enerfin, d'un représentant de la Société de projets, d'un représentant du Centre local d'emploi, d'un représentant du CLD de L'Érable et un représentant, évidemment, de la Chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francis et de L'Érable.

1480 Le comité aura pour mandat de s'assurer que l'ensemble des appels d'offres soit évalué et connu par les entreprises et les travailleurs locaux, dans le but de maximiser le plein retour des investissements engendrés par le projet, soit trois cent cinquante (350) emplois directs pendant la phase de construction, et vingt-cinq (25) emplois permanents spécialisés pendant vingt (20) ans.

1485 En conclusion, la Chambre de commerce et d'industrie de notre région est en faveur du projet de développement du parc éolien et croit que la réalisation de ce projet à énergie verte bénéficiera aux générations présentes et futures.

1490 Merci beaucoup de votre attention.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1495 Je vous remercie.

Madame Bigué.

**PAR LA COMMISSAIRE:**

1500 Vous dites à votre sixième paragraphe, je vais lire:

1505 "La Chambre de commerce et d'industrie ne souhaite pas s'impliquer dans le débat entourant le volet qualitatif de l'implantation des éoliennes, nous jugeons qu'il s'agit d'un débat dont l'issue ne permet en aucun cas de faire avancer les choses."

Est-ce que vous pourriez expliquer un peu le sens de votre énoncé?

**PAR M. RÉJEAN CAJOLET:**

1510 Bien, en fait, on savait au départ qu'il y aurait des dissensions au sein de la population.

1515 À l'étape où on a pris notre prise de position, on a rencontré les dirigeants du Regroupement du développement durable des Appalaches. On a rencontré les gens d'Enerfin, et on voyait bien que de toute façon, le projet allait créer des dissensions, première des choses.

On voyait que de toute façon, les deux (2) prises de position allaient pas faire avancer le débat, parce que de toute façon, ils réussiraient jamais à s'entendre.

1520 De là à savoir – puis en plus, cette chose-là ne fait pas partie de notre mission comme organisme, en fait. C'est pour ça qu'on veut s'en dissocier.

1525 Puis on pense pas que ça va faire avancer les choses de toute façon. Vous êtes là pour entendre les gens qui sont en faveur ou contre le projet, les riverains, comme on en a entendu tantôt, donc nous autres, on veut pas participer à ce débat-là parce que nous autres, on représente des membres, puis on est là pour la croissance économique de la région par nos membres, puis on pense pas que ce débat-là va faire avancer les choses.

1530 Ce qui va faire avancer les choses, c'est que les gens se rencontrent puis qu'ils prennent un consensus, comme on fait aujourd'hui.

Les gens de toutes les prises de position sont là, on est là pour faire avancer les choses et non pas pour se chicaner justement.

1535 Donc on pense pas qu'en se chicanant, on va faire avancer le débat. On pense plus qu'en se réunissant, puis en prenant compte de toutes les portions du projet, que ce serait économique ou social, comme je l'ai dit tantôt, si on respecte tout ce qui a été dit au départ, puis si on respecte les gens qui sont là, là, on va faire avancer le projet.

1540 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Est-ce que pour vous, est-ce que pour votre association, le volet qualitatif a un impact, une prise en considération importante au sein de la Chambre de commerce?

1545 **PAR M. RÉJEAN CAJOLET:**

1550 Bien, d'ailleurs, on l'a pris en compte, comme je vous disais tantôt. On a rencontré des gens du RDDA, comme je disais voilà deux (2) minutes, et on a rencontré des gens d'Enerfin, donc on a pris en compte toutes les prises de position, si vous voulez, et le RDDA représente des gens qui habitent dans le coin ici, si je ne m'abuse.

Et ensuite, on a eu une réunion d'environ deux heures et demie (2 ½) pour débattre de tout ça. Donc on a pris en compte toutes les prises de positions possibles et inimaginables.

1555 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Donc si je résume, c'est que la Chambre de commerce ne regarde les projets qu'en fonction de la partie, de la considération économique, et non pas dans une perspective globale qui inclut la qualité comme la quantité?

1560 **PAR M. RÉJEAN CAJOLET:**

Bien, je viens de vous dire qu'on a pris en compte aussi de ce que les gens du RDDA avaient à nous dire.

1565 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Merci.

Une autre question! Vous dites, je vais le relire:

1570

"La Chambre de commerce existe avant tout comme porte-parole collectif des entreprises, petites et grandes, issues du domaine manufacturier, du secteur commercial, des services et de l'agriculture dans le but de pratiquer une influence sur les instances décisionnelles afin d'améliorer la vie économique d'ici et d'assurer la liberté d'entreprendre."

1575

Comment vous définissez la liberté d'entreprise que vous inscrivez dans le mémoire?

**PAR M. RÉJEAN CAJOLET:**

1580

En fait, la liberté d'entreprendre, c'est qu'on soit au courant de tout ce qui peut se passer économiquement dans la région. Donc ça, c'est notre façon de favoriser la liberté d'entreprendre. C'est sûr que si on n'est pas informé de ce qui se passe ici, on n'a pas la liberté d'entreprendre.

Aussi, on veut pas...

1585

**PAR LA COMMISSAIRE:**

Mais qu'est-ce que c'est, la liberté d'entreprendre?

1590 **PAR M. RÉJEAN CAJOLET:**

Bien, en fait, c'est d'avoir tous les moyens possibles pour faire grandir notre entreprise, c'est ça la liberté d'entreprendre.

1595

On peut avoir deux-trois-quatre (2-3-4) restaurants dans une même municipalité, c'est la liberté d'entreprendre. C'est ça la liberté d'entreprendre. On veut pas empêcher.

C'est sûr que, là, on peut rentrer les notions d'urbanisme, je veux pas rentrer là-dedans, mais en fait, on veut favoriser le développement économique de tous nos membres, et c'est ça la liberté d'entreprendre.

1600



**PAR LA COMMISSAIRE:**

C'est purement dans la vision du développement économique?

1605

**PAR M. RÉJEAN CAJOLET:**

Bien sûr, parce que c'est notre mission.

1610

**PAR LA COMMISSAIRE:**

OK, merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1615

Ça va, je vous remercie pour votre présentation.

**PAR M. RÉJEAN CAJOLET:**

1620

Merci.

---

**GROUPE ÉOLE-PRUDENCE**

1625

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors je vais quand même vérifier, est-ce que le Club de l'âge d'or de Saint-Ferdinand est ici, monsieur Gérard Lessard? Non.

1630

Alors je vais maintenant inviter un représentant du Groupe Éole-Prudence, c'est monsieur Michel Vachon qui vient à titre de délégué!

Bonjour monsieur Vachon.

1635

**PAR M. MICHEL VACHON:**

Bonjour monsieur Germain et madame Bigué!

1640

Alors cet après-midi, j'ai été mandaté, dans le fond, par Éole-Prudence pour lire leur mémoire, étant donné qu'Éole-Prudence, quand même, ils sont situés à Matane, donc à six (6) heures de route d'ici. On est en hiver, les conditions climatiques sont pas toujours évidentes, donc on m'a demandé de lire leur mémoire qu'ils ont préparé pour le projet éolien de L'Érable.

1645 Je vais lire intégralement le mémoire, puisque c'est leur mémoire, mais juste avant, je voudrais juste vous signaler!

Éole-Prudence, alors ils ont fait avec cette dénomination-là, pour moi, il y a quelque chose qu'ils nous envoient comme signal, on n'a pas besoin de lire le rapport encore pour savoir que Éole-Prudence, il me semble qu'il y a un signal qui nous est donné là maintenant.

Alors eux, ils sont dans les projets éoliens depuis nombre d'années, et le Groupe est né il y a trois (3) ans, donc je m'en tiens maintenant au libellé du texte. Alors ça se lit comme suit!

1655 **LECTURE DU MÉMOIRE**

Voilà!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1660 Merci, monsieur Vachon, pour la lecture de ce mémoire du Groupe Éole-Prudence.

**PAR M. MICHEL VACHON:**

1665 Merci.

---

**JEAN RIVARD**

1670 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant inviter monsieur Jean Rivard.

1675 Bonjour monsieur. À vous la parole.

**PAR M. JEAN RIVARD:**

Bon après-midi, monsieur Germain, madame Bigué!

1680 Comme le mémoire était trop volumineux pour être présenté dans son entièreté, je vais vous présenter un bref résumé qui n'abordera que quelques-uns des thèmes qui s'y retrouvent.

Donc je vais sauter directement au développement durable, page 36!

1685 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 36, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Comme le Québec...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 36, point A, 1<sup>er</sup> paragraphe, "... la qualité de vie.")**

1690 Les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie. Pour la protection de la santé, nous sommes loin du compte. Les gens vivant près ou dans le parc verraient leur santé affectée et mise à risque.

1695 Il est maintenant reconnu que l'implantation d'un parc éolien, particulièrement en milieu calme, entraîne des risques pour la santé.

1700 Notre qualité de vie serait grandement affectée. Dans le but de protéger la santé et la qualité de vie, la plupart des villes du Québec interdisent tout développement résidentiel dans les parcs industriels. Alors comment expliquer qu'un parc industriel se développe en milieu déjà habité?

Nous sommes loin d'une amélioration, c'est plutôt une détérioration marquée de la qualité de vie.

1705 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 36, point B, "Pour l'équité...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 37, point E, 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "... ont été organisées.")**

Par le promoteur.

1710 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 37, point E, 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "À certaines assemblées...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 37, point I, 2<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... des résidences.")**

1715 Ce qui augmente grandement ce risque.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 37, point J, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Le principe de précaution...")**

1720 **FIN DE LA LECTURE (Page 38, point L, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... voyait le jour.")**

De plus, l'année 2010 devrait être consacrée année internationale de la biodiversité.

1725 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 42, Conclusion)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 43, 2<sup>e</sup> paragraphe, avant-dernière ligne, "... plus sainement...")**

1730 Ou même pour certains, en allant jusqu'à vacciner même le bétail!

Les décideurs doivent appliquer ce principe simple ici même pour le projet éolien de L'Érable.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 43, 3<sup>e</sup> paragraphe, "Pour toutes ces raisons...")**

1735

**FIN DE LA LECTURE (Page 43, dernier paragraphe, dernière ligne, "... en milieu habité.")**

Merci.

1740

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Rivard pour votre présentation.

J'aurais un (1) ou deux (2) petits points à vérifier.

1745

Tout d'abord en page 9 dans votre mémoire, vous avez traité, la section qui parle de conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts, c'est simplement pour préciser, c'est revenu à quelques reprises, cette question-là, ça revient dans les mémoires, ça a été abordé en première partie, alors c'est pour vraiment mentionner qu'il n'est pas du ressort de la présente Commission d'enquêter sur ces allégations-là.

1750

Ceci relève du ministère Affaires municipales et des Régions le cas échéant. Donc tout simplement cette précision-là. C'est important de l'apporter, bien entendu.

1755

Sur un autre point que j'ai noté tout à l'heure! En page 24, sur le climat sonore, bon, vous mentionnez différentes études, bon, avec les études des chercheurs, soit des médecins, madame Amanda Harry, le docteur Osborne ou Geoff Leventhall, dans le cas par exemple des différents rapports ici, c'est parce qu'il y a certaines références que vous avez données, il y en a d'autres que je retrouvais pas, est-ce que c'est possible, si vous pouviez prendre quelques minutes de votre temps, en fonction notamment ici des trois (3) qui sont mentionnées, de donner la référence précise?

1760

Parce que je les retrouve en page 25, vous dites le docteur Geoff Leventhall, dans une étude de Institute of Physics and Institute of Acoustics, c'est pour savoir à quelle étude exactement. Simplement si vous étiez capable de nous renvoyer ça à l'attention de madame Boutin.

1765

**PAR M. JEAN RIVARD:**

Par E-mail, ça va!

1770

**PAR LE PRÉSIDENT:**

J'ai essayé de mettre la main dessus, j'étais pas capable de prime abord.

1775

Ensuite de ça, à la page 27, votre recommandation, bon, vous avez des sections, vous faites des recommandations, je vais les sauter encore, au sujet du climat sonore! Je vais citer:

"Il est recommandé que les niveaux sonores projetés respectent également une émergence maximale de cinq (5) dBA le jour et de trois (3) dBA la nuit, par rapport au climat initial, afin de prévenir la nuisance au bruit en particulier pour les milieux calmes."

1780

Par contre, quand je suis allé lire ces questions-là sur les bruits émergents, bon, ce qu'on se rend compte, c'est que la pratique internationale, parce qu'on voit qu'il y a deux (2) types de réglementation, les pays adoptent soit une notion par émergence ou par seuil absolu.

1785

Et dans le cas des pays qui adoptent une notion par émergence, par exemple ils vont fixer un seuil minimal.

Donc par exemple, le cas de l'Angleterre, disons, va fixer un seuil de quarante-deux (42) dBA, et l'émergence se manifeste seulement quand le son réel dépasse le quarante-deux (42) dBA, donc à ce moment-là il va tolérer, ça peut être cinq (5) dBA.

1790

Donc ça voudrait dire que c'est pas par rapport nécessairement au climat sonore initial quand il est très calme, ils vont fixer un seuil en bas duquel ils ne descendent pas.

1795

Et aussi, c'est toujours en condition, toutes choses étant égales par ailleurs, ils disent à ce moment-ci, on vérifie le niveau sonore équivalent éolienne, et quand les éoliennes ne marchent pas. Mais en condition similaire de vent et autres, d'activités autour.

1800

Alors ça aussi, je me suis rendu compte qu'il y avait des nuances à apporter ou à comprendre dans cette question-là de l'émergence.

Et ce que je me rends compte aussi, c'est que l'émergence, une réglementation basée sur l'émergence n'est pas nécessairement meilleure qu'une réglementation basée sur des seuils absolus. C'est ce que je me suis rendu compte, en examinant notamment les notions de la réglementation anglaise entre autres.

1805

Alors c'est un petit bémol que je voudrais apporter là-dessus, en disant oups! Parce qu'on peut faire n'importe quoi, ça veut dire qu'on peut mettre différents seuils, que ce soit en seuil absolu ou seuil émergent.

1810

Donc on peut jouer avec les deux (2) concepts, et qu'est-ce qui en sort au bout, bien, des fois, ça peut être différent de ce à quoi on s'attendait.

1815 Alors une petite précision.

**PAR M. JEAN RIVARD:**

1820 Je voulais surtout démontrer qu'il y avait très peu de points qui avaient été utilisés pour prendre des prises de son, puis que les seuils, donc plus le seuil de son est bas au départ, plus la différence sera marquée lorsque les éoliennes seront en fonction. Et plus ces gens-là seront touchés par le changement brusque qu'ils vont subir.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1825 On a saisi ça, mais je voulais donner l'exemple de la réglementation en Angleterre, par exemple, bon, qui dit, bien, si le climat est trente-trois (33 dBA), l'émergence, mais que leur seuil minimal est quarante-deux virgule cinq (42,5 dBA), disons, donc ça veut dire que pour eux, une augmentation de trente-trois (33 dBA) à quarante-deux virgule cinq (42,5 dBA), ça pose pas de problème. Pourtant, c'est une réglementation basée sur l'émergence, voyez-vous!

1830 Alors l'émergence commence à jouer lorsqu'on arrive à quarante-deux virgule cinq (42,5) dBA, là, ils vont tolérer, disons, quatre (4) dBA par exemple.

1835 Ça fait qu'il y a des nuances. C'est simplement ça, pour vous dire, oups, je me suis aperçu, qu'une réglementation basée sur l'émergence n'est pas nécessairement, ne serait pas nécessairement meilleure, ça dépend comment on la bâtirait.

**PAR M. JEAN RIVARD:**

1840 Tout dépend du seuil aussi.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1845 C'est ça. C'est une petite nuance que je voulais apporter.

Alors je vous remercie pour votre présentation.

**PAR M. JEAN RIVARD:**

1850 Merci.

1855

**RAYMONDE FOURNIER**

1860 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors maintenant, je vais inviter madame Raymonde Fournier!

Bonjour madame.

1865

**PAR Mme RAYMONDE FOURNIER:**

Bonjour. Ça va être bref! C'est mon mémoire personnel.

1870

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Mon nom est...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, "... du lac William.")**

1875

Alors toute mon enfance et mon adolescence se sont passées sur le bord du lac, alors j'ai tombé comme en amour, mais forcément dans l'enfance, etc.

J'ai choisi de revenir vivre au pays de mes ancêtres, après plusieurs années, en ayant habité dans Charlevoix, dans Portneuf, en Gaspésie, différentes autres régions, toujours des belles régions que j'ai toujours choisies.

1880

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "... pour l'amour...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 5<sup>e</sup> paragraphe, avant-dernière ligne, "... peine perdue...")**

1885

Car Enerfin, cette compagnie, vient tout déséquilibrer notre communauté de vie.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "L'argent ne s'amène pas...")**

1890

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... parc éolien.")**

Et cet envol, ça, je trouve ça majestueux, et non une éolienne!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "Tous ces oiseaux...")**

1895

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, "... de la mort!")**

Non, ça, c'est pas correct! Il faut penser à nos générations qui viennent après aussi. Ne revenez plus, allez ailleurs!

1900

En zone habitée, un parc éolien industriel de cette envergure est pour moi une injure au développement durable et à la paix sociale.

Merci de votre attention!

1905

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame Fournier pour votre présentation. Et de la nuance que vous avez apportée à la dernière phrase!

1910

---

**MOT DE LA FIN**

1915

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors ceci met fin aux présentations de cet après-midi.

1920

Alors si je comprends bien, si je décède bien les gens qui sont à l'accueil, je n'ai pas de demande de rectification?

Alors nous allons donc mettre fin à la séance de cet après-midi et reprendre les travaux à dix-neuf heures (19 h) ce soir.

1925

Je vous invite à revenir assister à l'audience. Bon souper!

1930

---

SÉANCE AJOURNÉE AU 15 DÉCEMBRE 2009 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

---

1935

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

1940

DENISE PROULX  
Sténotypiste officielle.